L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 5 DECEMBRE 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

Reprise du Prophète.

A un public comme le nôtre il est superflu de recommander une reprise comme celle qui a lieu aujourd'hui: *Le Prophète*. Nous voulons seulement appeler l'attention sur la façon dont est montée cette grande œuvre. Donc reproduire la distribution vaut mieux que tout ce que nous pourrions écrire. *La voici*:

Jean de Leyde.....M. Paulin
Zacharie.....M. Bordenave
Matisson.....M. Guillemot
Jonas.....M. Roquemond
D'Oberthal.....M. Dulin
Pâdé.....Mme Duvivier
Bertha.....Mme Guillemot-Thuringer

Au troisième acte grand ballet des Patineurs.

Deux représentations demain dimanche. A la matinée *les Huguenots*, avec M. Verhée et Mme Caignart comme Raoul et Valentine. Pour les autres rôles même distribution que précédemment, supposons nous.

Le soir, reprise de la *Muette* avec Mmes Vallier, Mézé; MM. Moreau, Jahn, Thielbert et Grivel.

Au second acte grand ballet réglé par M. Rongier.

M. Mangé nous prie d'annoncer qu'il a engagé M. Cinyette, musicien de talent, comme premier piston, et que celui ci sera dès ce soir à l'orchestre.

Théâtre St-Charles.

Uncle Hiram est décidément un succès, comme pièce, comme interprétation. Le principal rôle en est tenu avec un mérite réel par M. Aaron H. Woodhull, une réputation solidement assise.

M. Woodhull connaît à fond les planches; son visage le dit tout d'abord, mais cette étude ne l'a pas conduit, Dieu merci! comme tant d'autres, à user de moyens empiriques, de ficelles pour arriver à l'effet. Ce sont là succès de manvais aloi et que dédaigne toujours un comédien sérieux, le moindrement respectueux de son art.

La qualité dominante de M. Woodhull est le naturel; il pose, et il a raison, que c'est encore là ce qui y a de plus durable au théâtre. Nous parlons, bien entendu, du naturel qui prévaut à la rampe et celui là, vous le savez, n'est point celui de la vie ordinaire. De même qu'on ne marche pas sur les planches comme dans la rue. Il a, d'ailleurs, la bonne fortune d'être appuyé d'une troupe de sujets intelligents, tout sûrs à la pièce, et au premier rang desquels il est juste de citer Mlle Trojs Grawold, très remarquable par la souplesse de son talent. Difficile de mieux se diversifier.

Uncle Hiram, esquisse de la vie, des mœurs et coutumes modernes de la Nouvelle Angleterre, a été partout une pièce heureuse.

L'ouvrage a réussi dans toutes les villes de quelqu'importance aux Etats-Unis; vogue donc au sujet lui même et aussi à une interrolation de ces chansons et de ces pas fantaisistes, dont les publics américains, en général, ne se lassent guère.

Uncle Hiram sera joué aujourd'hui à la matinée et le soir.

Dimanche 6 décembre, première représentation *A cold day Company*.

Académie de Musique.

Ce théâtre qui est resté fermé toute cette semaine rouvrira ses portes dimanche prochain 6 décembre, avec *M. Harvee de New York*, drame qui a obtenu partout un grand succès, et que le public de la Nouvelle Orléans a applaudi l'année dernière.

Grand Opera House.

Les scènes comiques et les arrivées de *Little Tycoon* ont de nouveau conquis le public; très belles les recettes du Grand Opera House; décidément l'entreprise est bonne pour le directeur du Grand Opera House, qui exploite actuellement l'ouvrage et fait voyager la présente troupe à travers tout le continent américain.

Il faut convenir aussi qu'il a un fort atout dans son jeu, M. R. E. Graham, qui se montre si verveux dans sa création du général Knickerbocker. Mais on ne joue pas la comédie seul et s'il n'y avait lui pour lui à citer, la vogue ne serait pas venue, ou, du moins, elle aurait vite cessé. Oui, à côté de M. Graham il faut parler de sujets très dignes d'attention; il faut noter un ensemble des plus satisfaisants, qui fait une seconde jeunesse à *Little Tycoon*.

Il va de soi que, pour l'occasion, l'orchestre a été renforcé. Les chœurs sont également recommandables; ils ont été soigneusement disciplinés et la longue habitude de chanter ensemble, donne à ces choristes beaucoup de sûreté et vaut des exécutions très rénssies.

La gentille opérette sera chantée aujourd'hui à la matinée et le soir.

Mariage.

Une très aimable invitation nous annonce le prochain mariage de Mlle Marie Ducatel et M. Alfred Œmichen. Il aura lieu le mardi 15 décembre; la bénédiction nuptiale sera donnée à 4 heures et demie en la Cathédrale St-Louis.

Après la cérémonie, réception chez la mère de la mariée, Mme Paul Ducatel, coin des rues Hôpital et Dauphine.

Guérison certaine de l'hydrogocèle

sans que l'hydrogocèle s'en doute, d'après la nouvelle méthode d'un célèbre médecin français. Voir on écrire au Dr A. B. de Villeneuve, Homœopathe, 98 rue Royal Rempart. Consultations de 2 à 4 heures P. M.

Boireau, un soir de gaieté, trouve une mouche dans son verre, et l'expulse.

—Eh! va donc, gouine, s'écrie-t-il, je boirai bien mon vin tout seul!

Un monsieur visite un appartement du quartier Montparnasse, à Paris.

Le concierge fait l'article. Le visiteur hésite. Ce que voyant, le concierge, comme argument décisif, montrant le cimetière par la fenêtre entr'ouverte:

—Et puis, des voisins si tranquilles!...

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans.—No 33,784.—Division B.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandant une monition

ATTENDU que Charles Weiss a, le 10 juillet 1891, par un acte parderant Ernest Comandes, notaire public en cette ville, acheté de F. O. Schreiber Mme Pauline Schreiber, femme de Martin Michel, Mary Elizabeth Schreiber, femme de F. J. Bergeat, Ida Schreiber, épouse Schreiber, Louise Schreiber et Louis E. Schreiber, la propriété décrite ci après:

Lesdites ventes ont eu confirmation de l'adjudication faite au dit Charles Weiss à l'enchère publique le 28 juin 1890 par N. J. Rivet, huissier de cette ville, sur et en vertu d'un jugement rendu par la dernière Deuxième Cour du District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la Nlle Orléans pour un partage, le 22 avril 1890 et signé le 3 mai 18 0, dans l'affaire de Pauline Schreiber, veuve de J. Schreiber, tutrice susdite, et autres. No 8,115 du Docket de cette Cour, et attendu que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour une Monition en annonce conformément aux articles 2,270, 2,271, 2,272 et 2,273 du Code No 96 approuvé le 16 mars 1870 et ces, au commencement comme Ville Acte pour les ventes des mineurs et non-majeurs;

Par ces présents qu'il soit maintenant connu et que toutes les personnes intéressées dans l'affaire soient citées et ajournées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, qui peuvent établir une dire quelconque être ou l'éclamation à la propriété décrite ci-autre, par suite d'une information quelconque dans l'ordre, se donner en jugement et de la cour et auxquels la vente dont il est question ci-dessus ont été faite ou transférée, qu'elle ou l'illégalité dans les estimations et enchères dans le temps ou le mode de vente, ou pour toute autre défectueuse, de faire connaître dans les trente jours à partir de la date que cette monition a été insérée pour la première fois dans les journaux publics, pourquoi la vente susdite ne serait pas confirmée et homologuée.

Le dite propriété a été vendue dans l'affaire dans la a-dite et le titre sont donnés ci-dessus à laquelle vente le dit Charles Weiss est devenu adjudicataire et qui est payable en deux ans, huit cent cinquante piastres ($1,850 00) comptant.

Description de la Propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg de Bienville, dans la Sixième District de cette Ville dans l'ilot désigné par le numéro Quatorze (14) et le numéro Quatre (4) actuellement désigné par le numéro 262, sur le nouveau plan dressé par H. C. Howard, arpenteur, bornés par les rues Claiborne, Tonnelier et Général Taylor; les dits lots sont désignés par les numéros Cent et Trente. (130) d'après un plan de Pacquetet Claapon, daté le 20 novembre 1865 et déposé au bureau de Hyacinthe Madden notaire en cette ville, les dits lots sont ensuite que l'un à l'autre et mesurant chaque trente (30) pieds de front sur la rue de Claiborne sur cent quinze pieds de profondeur entre lign a parallèles.

Le lot No Cent trente l'enregistre des rues Camp et Général Taylor.

Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1891.

(Signé) FRED D. KING, Juge.
(Signé) E. A. LUMMIS, Greffier.

Une copie exacte du jugement de greffier Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1891.

Une copie exacte.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

$1 cop—

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans 5 décembre 1891.—Indication pour la Louisiane—Temps beau ou peu plus chaud, vents tournant au sud.

Température du 4 décembre 1891.

Thermomètre de R. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 142 rue du Canal.

Entre Canondelet et Bienville.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	49	9
Midi	50	10
3 P. M.	60	16
6 P. M.	56	14

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de l'Etat Civil dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Wilson à Mme Lucy Barnett.
Joseph H Marmillion à Mlle Victoria Fox.
Benjamin Kempton à Mme Héloïse Boteler.
Harry E Marks à Mlle Virginia Weiss.
Clark G. Bentley à Mlle Pauline Rauch.
Joseph Gerardi à Mlle Lizzie Wagner.
Henry Sanders à Mlle Marie Brown.
Chas. T. Madison à Mlle Bessie Shaffer.
Bumpter T. Autey à Mlle Margaret Garrity.
Geo. A. Beckham à Mlle Joséphine Schmidt.
Albert E. Magimalis à Mlle Marie De Buys.
Peter Rosters à Mme Pauline Ribet.

Naissances.

Mme Jefferson D. Hollingsworth, une fille.
Mme Frederick A. Donnally, une fille.
Mme G. Arthur Beaver, une fille.
Mme Jacob Kiesgen, Jr., une fille.
Mme Joseph R. Brea, un garçon.
Mme John Carusso, un garçon.
Mme Frank J. Bradley, un garçon.
Mme Frederick Anderer, un garçon.
Mme Wm H. Jones, une fille.
Mme Chas. E. Morcosey, un garçon.

Décès.

Lizzie Riekel, 21 jours, 131 rue Toledano.
J. Celestin Hérard, 57 ans, 154 rue Royale.
François Germain, 27 ans, 227 rue 3 ord Bonne.
Peter McLaughlin, 50 ans, 3 rue Carroll.
Wm F. Cole, 33 ans, 312 rue Foyaras.
J. Albert Kraft, 55 ans, 397 rue Decatur.
Jean S. Brieux, 76 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Miss Francis Ealer, 67 ans, 350 rue St-Charles.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctioneer des aliénations:

J. Cole à J. McMains, un terrain borné par les rues Amelia, Poucher, St-David et St-André, $90.

J. M. Moulaur à Mlle C. Tujague, trois terrains bornés par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Auderlitz et Constantinople, $1,200.

People Homestead Association à J. Morer, un terrain borné par les rues Annonciation, Aline, Laurel et Delachaise, $1,179.

Smith Bros & Co., Limited à F. Fantaro, deux terrains bornés par les rues Constance, Bordeaux, Laurel et Lyons, $1,750.

Mme M. Reynolds à E Lowe, un terrain borné par les rues St-André, St-Mary, Constance et Laurel, $2,800.

Dr W. Rogel à J. Gaffner, un terrain borné par les rues Broadway, Pine, Ferdinand et Elizabeth, $500.

F. Kane à Mme M. St-Paul, un terrain borné par les rues Chartres, Victoire, Mandeville et Espagne, $1,200.

Mme C. Caffo à Mlles J. et C. Mangin, un terrain borné par les rues Ste-Anne, Royale, Chartres et Dumaine, $2,300.

Mme J. Dillon à H. Hodgson, un terrain borné par les rues Melpomène, Carondelet, Terpsichore et St Charles, $2,750.

Héritiers de P. Lamia à F. Greco, un terrain borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Ursulines, $2,900.

Les mêmes à J. Torre, un terrain dans le même lieu, $2,400.

Héritiers de P. Lamia à G. et J. Lamia, un terrain borné par les rues Chartres, Decatur, Esplanade et François, $1,800.

Mme J. Champagne à S. Oestary, deux terrains bornés par les rues Madison, Hampson, Seconde et Dublin, $1,500.

Commissariat des Etats-unis.—Wm Hobson, le second du steamer *Jessie E. Bell*, a comparu devant le commissaire Wright sur une accusation de voies de fait portée contre lui par Phil. Fields.

Il a été mis sous caution de $250.

Cour de District des E.-U.—Ex Rel. W. W. Whitney, administrateur de la succession Myra Clark Gaines, contre la ville pour l'émission d'un mandamus ordonnant au maire de lever une taxe spéciale sur toutes les propriétés pour payer les $595,313.42 due aux demandeurs.

Cour Civile de District.—A. W. Tatum contre Michel Machoca en $5,000 de dommages.

A. Schwartz & fils contre M. et Mme W. B. Taylor pour $371.93.

T. P. Rivet contre Remy Clock pour $197.58.

M. A. Bacciach contre Pierre Labat pour $122.50.

La succession de J. H. Thiac est ouverte.

Cour Criminelle.—Section A—A. Tillman, F. Willis, larcin, six mois.

F. Levy, attaque à main armée, quatre mois.

Première cour de recorder.—Jeudi, dans l'après-midi, en sortant de l'école, des enfants blancs et de couleur se sont formés en deux camps et ont engagé une vraie bataille au coin des rues Première et Baronne. Les jeunes nègres ont été attaqués et mis en fuite par les blancs, qu'ils avaient plusieurs fois insultés au sortir de l'école.

Plusieurs négrillons ont tiré des coups de révolver.

Cinq accusations ont été portées devant le recorder Bringer contre H. Michel et F. McEnery et J. Robinson, W. Burley et B. Moore, couleur. Le dernier est accusé de port d'arme cachée.

Club d'escrime.—Par suite de l'intention de nombreuses personnes de faire partie du Club d'escrime Louisiannais, lesquelles n'ont pu satisfaire au paiement de l'action qui est une des conditions de l'entrée, les membres du Club, désireux de les admettre parmi eux, ont tenu hier soir une courte réunion, plutôt une consultation, à la suite de laquelle l'abolition des actions a été décidée.

Le Club subira donc une sorte de réorganisation, qui s'effectuera lundi, à une réunion convoquée pour 8 heures du soir rue Conti No 51.

A ce meeting sont invités tous les membres et ceux dont l'intention est de le devoir.

Le feu.—Hier matin vers 11 heures 30, le feu a endommagé pour environ $250, le mobilier de M. F. Kenner, épicier au coin des rues Bourgogne et Bienville. Pas d'assurance. L'immeuble qui appartient à M. O Lebesque, n'a pas reçu de dommages.

—Hier soir à 9 heures, le No 467 de la rue au Camp occupé par M. Howard, a été légèrement endommagé par un commencement d'incendie causé par l'explosion d'un fourneau à gazoline. Les flammes ont été éteintes par le corps de sauvetage de la rue Julie.

Jambe cassée.—Hier matin à 11 heures 30, Eugène Quaveraux, un charpentier demeurant au No 181 de la rue Burthe, était occupé à démolir l'immeuble situé rue Cambronne, près de la Levée, quand un pan de mur est tombé et lui a cassé la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

A Algier.—Hier soir, entre 8 et 9 heures, tandis que l'agent Vigere passait au coin des rues Verret et A'ix, à Algier, il a été accosté par un nommé Anthony Bommer, qui l'a attaqué à coups de couteau. L'agent a réussi à le désarmer, et il a été obligé d'appeler les agents Reitz et Thalmer à son aide pour le mettre en état d'arrestation. Bommer a été enfermé au poste du huitième district.

—Un nègre du nom de Joe Collins, passait hier soir à 7:30 heures, au coin des rues Pacific et Patterson, à Algier, quand il a été assailli sans aucune provocation, blessé d'un coup de couteau au bras droit, par Samuel Smith, un nègre qui se trouvait en état d'ivresse. La police a été prévenue et Smith a été arrêté par le sergent Day et le caporal Hahn. Il avait encore son couteau ouvert à la main.

Collins a reçu les soins du Dr J. H. Magruder.

Vol.—Deux jeunes nègres nommés Joseph Parker et Morris Harrison se sont introduits chez Mme Henry Hauck, demeurant au No 14 de la rue Marigny, et ont volé pour environ $5 de tuyaux de plomb. Parker a été arrêté par le gardien privé Jas Morgan, qui l'a emmené au poste du 5me precinct.

Grand Jury.—Le grand jury a soumis hier au juge Marr son rapport final, dans lequel, après avoir rappelé les vaines tentatives de l'administration municipale et de la police pour mettre un terme au jeu, il arrive à la conclusion que la police pourrait, selon la loi, faire des arrestations et des descentes dans les maisons de jeu, sans être munie de mandats d'amener.

Les chef de police et les agents prétendent qu'il leur est impossible d'agir par suite de la méfiance des joueurs, de la fermeture des portes des établissements, de la presque impossibilité de prendre les délinquants en flagrant délit, la présence des roulettes et autres objets servant aux divers jeux, n'étant pas reconnue comme une preuve suffisante pour établir le délit et justifier une condamnation.

Il est à craindre aussi que les propriétaires des ces établissements n'usent de leur influence, politique ou personnelle, pour intimider les agents ou toute autre personne essayant de mettre obstacle à leurs affaires.

Toutefois, le chef de police et les commandants des precincts, en vertu du grand pouvoir que leur donne la Loi No 63, de 1888 qui les autorise à opérer des arrestations sans mandat d'arrêt, auraient pu faire des descentes dans les établissements de jeu.

Il faut que la loi soit revisée et que la présence de roulettes, boîtes à faro, etc., constituent une preuve suffisante du délit de jeu.

En outre, il est indispensable qu'un fonds soit créé pour la défense des agents traduits devant les tribunaux. Se sentant ainsi protégés, ils rempliront beaucoup plus efficacement leur devoir et la dépense causée par le paiement d'un avocat à l'année pour la seule défense de la police serait insignifiante si l'on considère l'excellent effet que cette mesure aurait sur les agents.

La loi du dimanche est restée lettre morte. Du 3 août 1886 au 6 novembre 1890 il y a eu 60 accusations portées. Il en est résulté 11 condamnations et 7 acquittements. Neuf autres accusés ont bénéficié d'ordonnances de non lieu et les 33 autres affaires ne sont pas encore jugées. On ne songe même pas à poursuivre les accusés parce que les accusations sont portées depuis trop longtemps.

S'il en est ainsi, pourquoi avoir laissé autant de temps s'écouler, et si la loi est telle que ces délais soient inévitables, pourquoi ne pas changer la loi?

Les mêmes remarques peuvent être appliquées aux procès en diffamation.

Le jury se plaint que le juge de la cour de recorder d'Alger, juge des affaires dans lesquelles il n'a aucune juridiction.

Il appelle aussi l'attention sur la scandaleuse présence d'un café dans le Newport News, immédiat du tribunal en question.

Il demande que la clôture qui a été abattue pour faciliter la communication entre le tribunal et le bar-room, soit immédiatement remplacée.

Le Jury signale la fréquence des accidents causés par la rapidité excessive avec laquelle les voitures et particulièrement les camions passent dans les rues.

Les ordonnances municipales sont telles qu'on les faisant rigoureusement observer, la police peut assurer la plus parfaite sécurité aux piétons.

La visite des institutions publiques a été très satisfaisante.

L'Hôpital de Charité et la Maison de Correction des garçons se font toujours remarquer par le soin avec lequel ils sont entretenus.

Le wagon de police d'Algier est de fort peu d'utilité, par suite de l'absence de boîtes d'alarmes d'où l'appeler.

La surveillance du port sur une longueur de 14 milles, par des hommes montés dans une embarcation à rames est tout à fait insuffisante.

Il faut pour ce service un yacht à vapeur, monté par une douzaine d'hommes. Ainsi organisée cette surveillance rendrait au commerce d'inappréciables services.

Les cellules des cours de recorders ne sont pas assez vastes, particulièrement celles de la Première Cour, où 90 prisonniers sont entassés quelquefois pendant des heures dans un espace de 12,000 pieds, attendant leur comparution.

L'humanité commande que l'on agrandisse ces cellules, et la décence exige qu'on les dispose de telle façon que les hommes soient séparés des femmes.

Enfin, cette magnifique rade à laquelle on a déjà fait allusion si souvent et que l'on appelle la *Prison de Paroisse*, reste telle qu'elle a été décrite par les jurys précédents. Elle est toujours debout, respectée par les ravages du temps et la main destructive de progrès.

—Trois accusations en blanc ont été portées contre des propriétaires de maisons de jeu.

Tentative d'assassinat.—Hier soir à 9 heures 15, un Italien du nom de Alph. Mangini, qui habite coin Grandines et Claiborne, a pénétré, armé d'un bâton et d'un pistolet à 5 coups, avec une combinaison de poignard, dans le Club tenu par M. Castanedo, dans le même immeuble.

Les membres du club qui prenaient un léger repas à ce moment, se sont tournés vers la porte d'entrée, qui secouée violemment a cédé sous la forte pression de l'intrus. Dans l'entrebâillement, ils ont aperçu l'Italien, qui tenait son pistolet dans la direction de M. Mike Maestri, qui habite coin St-Pierre et Villeré.

M. Castanedo s'est levé précipitamment et a essayé de le désarmer. Il a saisi le pistolet d'une main et de l'autre lui a asséné un coup de poing sur la tête. Il a lâché l'arme et a été maintenu en état d'arrestation jusqu'à l'arrivée de la police.

Les membres du club ne savent comment expliquer cette tentative d'assassinat, mais l'Italien dit qu'il voulait venger sa femme qui avait été insultée pendant son absence.

Autre vol.—Hier, entre 4 et 5 heures du matin, des voleurs qui se sont introduits chez M. Prosper Bonneaze à Tuulsburg, ont volé dans une armoire, une somme de $100 et des bijoux évalués $50.

Noyé.—On a trouvé hier dans le canal Melpomène le corps d'un nègre nommé Emmanuel Williams. On pense que jeudi soir, vers 11 heures, Williams se trouvant en état d'ivresse est tombé dans le canal et s'est noyé.

Menus faits.—Hier vers 2 h. 30 de l'après-midi, les étudiants ont été appelés au coin des rues Dauphine et Jeanne, pour donner leurs soins à M. Edmond Austin qui avait été mordu par un chien.

—L'ambulance a été appelée, hier, à 3 heures, rue Gasquet entre Sud Villeré et Howard, pour une nommée Charlotte Roberts qui s'est blessé le pied en tombant dans les escaliers.

L'enfant terrible.—Les souffrances de l'enfant sont prévenues et la santé et le repos de la mère sont assurés en faisant usage de sirop de dentition Delabarre lorsque l'enfant fait les dents. Quelques gouttes frottées sur les gencives amènent invariablement du soulagement. 80 cents pour 200 doses.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

Bureaux 73 rue de Chartres

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

MORT DE DOM PEDRO,

Ex-Empereur du Brésil.

Paris, 4 décembre—APRÈS MIDI.—Les médecins de Dom Pedro ont peu d'espoir de le sauver. Il a reçu le dernier mon droit est complètement engorgé.

PLUS TARD—BULLETIN—Dom Pedro, ex-empereur du Brésil, est mort.

Mize sanglante.

Paris, 4 décembre—Une preuve de la haine qu'une certaine classe de français ressent pour tout ce qui est prussien, même le nom vient de se produire.

Deux frères du nom de Hiesmann ont eu une querelle au sujet du nom de Tribolet, et finalement un des dits frères appela celui et Prussien. Cela rendit furieux Tribolet et une lutte alors s'engagea entre ce dernier et les frères Hiesmann. La femme et les enfants de Tribolet voyant que celui ci était en le dessous, la lutte étant inégale deux contre un, s'élancèrent au secours de Tribolet.

De part et d'autres on tira des couteaux et quand les gendarmes arrêtèrent la rixe, il était trop tard pour que les deux Hiesmann étaient grièvement blessés. La femme de Tribolet qui est dans une position délicate a été sévèrement blessée.

Un fils de Tribolet âgé de 12 ans a été blessé aussi. Tous ceux qui ont pris part à cette rixe sont arrêtés et sont en à l'hôpital ou à la station de police.

Mente française.

Paris, 4 décembre—Les trois pour cent est coté à 96 francs 32 1|2 centimes.

Situation en Chine.—Le ministre chinois.

Paris, 4 décembre—Le ministre de la Chine en France a informé M. Ribot, ministre des affaires étrangères, que le gouvernement chinois est convaincu de pouvoir réprimer la rébellion qui existe en ce moment dans certaines parties de l'empire.

Le gouvernement français a pris les mesures nécessaires pour protéger ses intérêts et ses sujets en Chine; et le ministre de la marine, l'amiral Barbey, a donné l'ordre d'envoyer une canonnière à Tsin, laquelle se tiendra prête à adopter telle notion qui sera jugée nécessaire pour soulevir les droits de la France et des Français dans ce port.

Mesures.

Paris, 4 décembre—La mère du baron Dellaix qui a été récemment ministre de la guerre ainsi que sa femme de chambre ont été trouvées dans une chambre, le cou coupé.

La mère du baron, âgée de 70 ans, était morte, mais la femme de chambre vivait encore, mais elle était dans un état critique. On suppose qu'elles ont été les victimes de quelque complot criminel.

L'Italie et la France.

Paris, 4 décembre—Le gouvernement italien en réponse à la note de la France proposant une action combinée de la part des puissances européennes contre la Chine, dit qu'il n'est pas disposé à prendre aucune dans l'affaire, et attendra jusqu'à ce que les autres puissances agissent avant de décider quelle attitude il doit prendre.

L'épidémie de grippe en Allemagne.

Berlin, 4 décembre—L'épidémie de grippe qui sévit en cette ville depuis quelque temps, se propage journellement; le nombre de personnes qui sont atteintes de la maladie est actuellement très grand.

Le 26 novembre plusieurs médecins estimaient que 40,000 personnes avaient eu la grippe depuis le 1er novembre.

Celle ci, dit on, a d'ailleurs caractère beaucoup plus virulent qu'il y a deux ans et un grand nombre de décès ont été constatés.

Les victimes du fléau appartiennent à toutes les classes de la société.

Nombre de résidents de Berlin en ont été atteints.

Ses ravages ont été si grands que les affaires municipales sont en quelque sorte interrompues, parce que plusieurs fonctionnaires des divers départements en sont atteints.

Plusieurs juges et autres fonctionnaires faisant partie des cours ont été la maladie, et se sont trouvés dans l'impossibilité de vaquer à leurs affaires, de sorte qu'il y a eu des délais vexatoires dans certaines procédures judiciaires.

Un semblable état de choses existe dans les divers bureaux publics.

Même les lignes de chemins de fer et autres institutions ont été sérieusement entravées dans leurs affaires à cause de l'absence de bon nombre de leurs employés.

L'hôpital est encombré de malades et les médecins n'ont de repos ni jour ni nuit.

Berlin n'est pas le seul point de l'empire où la grippe fait ses ravages, car des nouvelles arrivent de diverses localités disant que la maladie y sévit aussi avec force.

Dans les districts miniers, aux environs de Walgenbourg, la grippe est arrivée à l'état épidémique, et la situation parmi les résidents de ces endroits est considérée comme très grave.

Mescrit lancé par le Czar.

St-Pétersbourg, 4 décembre—Le Czar a lancé un rescrit nommant un nouveau métropolitain de l'Eglise grecque à Kieff.

Dans le dit rescrit sa majesté demande que les mesures les plus rigoureuses soient prises contre les Stundistes, qui, dit le Czar, "nient de plus en plus à la foi de nos pères."

Les Stundistes sont une secte protestante, composée en grande partie de dissidents de l'Eglise d'Orient, qui fut formée en 1817. Ils prônent les sacrements et demandent une égale distribution de la propriété. Un synode de l'Eglise d'orient, il y a quelque temps, a déclaré que c'étaient des blasphémateurs et les a frappé d'anathème.

On estime que la dite secte compte plus d'un million de membres.

La famine en Russie.—Le général Annenkoff.

St-Pétersbourg, 4 décembre—Quatre délégués quakres anglais sont arrivés en Russie, pour visiter les districts frappés par la famine.

Le général Annenkoff devient l'administrateur en chef du comité central de famine, avec pouvoir d'accepter des souscriptions domestiques et étrangères, et de distribuer les secours sans distinction de race, et de croyance.

Il a convoqué 18 gouverneurs provinciaux à une conférence relative à la famine.

Hostilité des Chinois à l'égard des étrangers.

Londres, 4 décembre—Le *Times* publie ce matin une dépêche de Singapore, situé au sud de la péninsule Malay, qui annonce que les colonies étrangères stationnées dans la province de Pé chee-See, à 70 milles de Pékin, sont tellement alarmée de l'aspect menaçant des affaires, qu'elle ont demandé une protection navale.

La canonnière anglaise *Fire Brand* et un navire de guerre japonais sont actuellement dans le port.

Le *Fire Brand*, cependant, n'est qu'un petit navire de 465 tonneaux et ne porte que quatre canons et est commandé par le Lieutenant Denison.

La dépêche ajoute, que le sentiment d'animosité qu'on éprouve pour les étrangers est propagé jusqu'à la capitale et les indigènes n'hésitent pas à faire montre de leur haine, pour ces "barbares;" c'est ainsi qu'ils appellent les blancs.

Chaque jour les indigènes se montrent de plus en plus hostiles, et il arrive fréquemment qu'ils lapident les européens au moment où ceux-ci passent sous les murs de la ville.

Le Dr. Van Aerbelsen.

Bruxelles, 4 décembre.—Une entrevue a eu lieu aujourd'hui avec le Dr. Van Aerbelsen, recteur des missions belges dans le nord de la Chine, qui se trouve actuellement en cette ville.

Il déclare que le prince mongol qui, dit-on, a été tué par les rebelles, a été converti au christianisme par les missionnaires belges.

Le docteur dit qu'il venait de rejoindre la station lorsque la révolution éclata, et il a ajouté, qu'il ne croit pas que les membres de la ligue de la Tempérance ici ait commis les outrages dont on les accuse.

Le récent accident de chemin de fer en Russie.

St Pétersbourg, 4 décembre—Le nombre de tués lors du récent accident qui a eu lieu le 13 novembre sur le Kostoff, Rostoff. Orell & Grissi E. R. est de 31.

Situation précaire des naufragés de la goélette Anlona.

Québec, 4 décembre—Le steamer *Warpath* n'a pas pu arriver aux naufragés de la goélette *Anlona*, sur l'île Anticosti, et comme il n'y a que trois jours de provisions sur la dite île, on a une grande anxiété à l'endroit des naufragés.

L'affaire a été rapportée au gouvernement canadien.

Le consul norwégien a télégraphié à son gouvernement demandant des instructions, et en même temps la permission de noliser un steamer pour porter secours aux naufragés.

WASHINGTON.

Les émigrants juifs.

Washington, D. C., 4 décembre—Le bureau du *American Republics* a reçu avis que, grâce à la munificence du baron Hirsch, on pourvoit aux besoins des émigrants juifs envoyés dans la République Argentine.

Un embranchement du chemin de fer a été construit de la colonie Maurice où l'on établit les hébreux, et 2200 familles, sont confortablement installées et cultivent le sol.

Mille autres familles sont, dit-on, en route d'Europe, et l'on se propose de les transporter à l'avenir à raison de mille familles par mois.

Un touriste excentrique.

Washington, D. C., 4 décembre—Le bureau du *American Republics* est informé qu'une personne du nom de Aquiles Thour est partie de Buenos Ayres le 1er octobre, pour un voyage à cheval jusqu'à Paris, par voie de la Bolivie, du Pérou, de la Colombie, de l'Amérique Centrale, du Mexique, des Etats-Unis, de l'Alaska, de la Russie et de l'Allemagne.

Cet original pense être un voyage jusqu'au mois de janvier 1894.

Le Secrétaire Tracy.

Washington, D. C., 4 décembre—Le secrétaire Tracy a lancé un ordre détachant le *Newark* de l'escadre d'évolution et requérant l'amiral Walker de se rendre immédiatement avec le *Chicago*, l'*Atlanta* et le *Bennington* à la station du sud de l'Atlantique et d'assumer le commandement de celle ci.

L'ordre assignant l'amiral Brubam au commandement de cette station est révoqué, et il restera probablement aux Etats Unis, attendant des ordres.

Le *Newark*, croit-on, fera partie de l'escadre de l'amiral Gherardi, comme dans le nord de l'Atlantique.

Le commandement de l'amiral Walker comprendra cinq navires, avec quartier-général à Montevideo, et il se tiendra prêt pour service immédiat, en dans le sud de l'Atlantique ou le sud du Pacifique.

Un fou fait sauter le bureau de M. Russell Sage avec de la dynamite.

Plusieurs victimes.

New York, 4 décembre—Cette après-midi, à midi et quart, un individu parfaitement habillé ayant en apparence 35 ans environ et tenant à la main un sac en cuir, s'est présenté au bureau de M. Russell Sage, No 71 Broadway, au second étage et demanda à voir M. Sage.

M. W. R. Laidlaw, commis de M. Sage lui dit que celui ci était occupé et ne pouvait pas être vu.

L'étrange visiteur persista et continua à parler très fort.

M. Sage qui se trouvait dans un bureau à l'intérieur sortit pour voir ce que voulait dire ce bruit.

Il demanda à l'étranger ce qu'il voulait.

Celui ci demanda à M. Sage de lui donner un million de piastres, qu'on lui refusa comme de juste. Alors l'individu ouvrit son sac, en retira une bombe de dynamite et la lança à la tête du vénérable financier.

Une terrible explosion s'en suivit et celui qui avait jeté la bombe fut tué et mis en morceaux par celle ci. Un commis de M. Sage fut tué sous sur le coup et plusieurs autres employés dangereusement blessés. Les blessures de M. Sage sont légères.

M. Russell Sage fut immédiatement transporté à la pharmacie en face du bureau et l'on déclara alors, après examen, que ses blessures étaient peu de chose.

Il a le visage bien lacéré et ses cheveux et la figure brûlés. M. Sage était très nerveux, mais il a dit: "Un individu en faisant appler H. D. Wilson est venu il y a quelques instants à mon bureau; je ne l'avais jamais vu avant. Il a tiré de sa main une petite valise et dit: "Si vous ne voulez pas me donner $1,200,000, je vous fera sauter et vous réduirai en atomes. Je ne sais rien de plus, excepté que peu d'instants après j'entendis une explosion."

Autre version.

New York, 4 décembre—Cette après-midi, à midi quarante cinq minutes un homme vint à la maison de M. Sage une valise, est entré dans les bureaux de M. Russell Sage, 71 & 73 Broadway et demanda à avoir une entrevue privée avec M. Sage.

W. R. Laidlaw, employé de bureau lui répondit que celui ci était occupé et n'était pas visible.

Le visiteur persista dans sa demande et continua à parler à haute voix. M. Sage qui se trouvait dans son bureau privé sortit pour s'enquérir au sujet du bruit. Il demanda à l'étranger ce qu'il désirait et reçut cette réponse: "Je veux une entrevue privée avec vous." M. Sage lui répondit qu'il lui serait impossible d'accéder à sa requête en ce moment, mais que plus tard dans la journée, il pourrait probablement le voir. L'individu persista pour une entrevue privée et M. Sage lui donna l'ordre alors de sortir de son bureau.

C'est alors que l'individu, ou plutôt ce fou, laissa tomber la valise qu'il tenait à la main, et une explosion eut lieu qui ébranla tout l'état. M. Sage fut précipité d'un bout de la chambre à l'autre et resta étourdi. M. Laidlaw fut jeté comme M. Sage par le choc et reçut de fortes blessures à la jambe.

L'individu à la bombe fut précipité contre le mur et reçut des blessures mortelles.

La nouvelle s'est vite propagée dans Wall street et l'ambulance et les pompes ont été appelées sur les lieux. Voici la liste des blessés: M. R. Laidlaw, commis de M. Sage; G. W.